

Pension alimentaire et intérim

Par Emipistache, le 29/12/2020 à 13:48

Bonjour,

Le fils de mon concubin est agé de 18 ans et il est intérimaire à temps plein pour la même entreprise depuis maintenant 3 mois. Mon concubin doit-il continuer à lui verser une pension alimentaire?

Merci de votre réponse, cordialement,

Emipistache